



REGLEMENT DU TRACTO FORCE

1. LE PRINCIPE DE LA COMPETITION

Le principe consiste à traîner une remorque lestée sur une piste en terre battue de 100 m de long. La remorque est équipée d'un treuil entraîné par les roues, actionnant le lest qui vient se placer au-dessus du patin. Portant sur le sol, le patin exerce une pression grandissante qui augmente le poids de la remorque.

Il s'agit d'une compétition amicale. Tous les concurrents sont de jeunes agriculteurs. Une atmosphère d'entraide et de camaraderie doit régner dans le parc d'attente. Aussi, tout comportement jugé excessif sera sanctionné par l'exclusion immédiate de la machine.

Le public vient voir un spectacle, le résultat ne comportant pas ou peu.

Des lots seront offerts pour la machine qui a parcouru la plus grande distance, la mieux restaurée, la plus originale...

2. LES SERIES DE TRACTEURS

L'engin aura l'apparence de la série d'origine, il doit pouvoir être dirigé et freiné correctement.

Plusieurs séries de tracteurs défileront dans la discipline, notamment :

- Les vieux tracteurs achetés par les JA Cantonaux (2 roues motrices)
- Les vieux tracteurs loués par les JA Cantonaux (2 roues motrices)
- Les tracteurs d'entrepreneur (4 roues motrices)

Le règlement ne concerne que les vieux tracteurs.

3. SECURITE

- ☞ L'arceau de sécurité est obligatoire et la cabine du véhicule doit être non-vitrée dans la mesure du possible.
- ☞ Tous les véhicules participants doivent être équipés de freins.
- ☞ La hauteur d'attelage ne doit pas excéder celle du crochet automatique (inférieure ou égale à 55 cm).
- ☞ Les régimes moteurs ne doivent pas dépasser 3 500 tr / minute sous charge afin d'éviter la casse et la projection de pièce mécanique hors piste.
- ☞ Le port du casque est obligatoire et celui-ci doit être attaché.
- ☞ L'utilisation d'une ceinture de sécurité et le patin anticabrement est obligatoire pour les séries dont le moteur n'est pas d'origine. Il est recommandé l'utilisation d'un harnais ayant une ouverture rapide.
- ☞ Le participant devra également porter des chaussures de sécurité.
- ☞ Carburant : les réservoirs des machines contiendront 90 % de fuel au minimum. L'alcool et l'éthanol sont interdits, ainsi que toute alimentation supplémentaire en oxygène.
- ☞ Les commissaires auront à porter de main un extincteur à poudre de 2 kg.
- ☞ Aucunes restrictions sur les pneumatiques.
- ☞ Tout échappement libre est interdit (tuyau ou pot d'échappement obligatoire).
- ☞ Le crochet de remorquage est obligatoire à l'avant du tracteur.
- ☞ Aucunes restrictions sur le lestage du tracteur à condition que les fixations soient solides.

4. LA PISTE

L'épreuve se déroule sur une piste en terre battue de 100 mètres de long.

Le terrain est aménagé de fossés et de distances de dégagement de 30 mètres et est également barrière

Un parc d'attente est à la disposition des mécaniciens et de l'équipe de chaque véhicule. Pour éviter l'affluence dans cet endroit, les équipes porteront des signes distinctifs.